

**COMITÉ SYNDICAL du 19 mai 2026**  
**DÉLIBÉRATION D2026\_14 ELECTION DES VICE-PRESIDENTS**

**Nombre de membres**

En exercice 27  
Présents 26  
Pouvoirs 0

**Date de la convocation :** 12 mai 2026

**Secrétaire de séance :** M.BENITO

**Le Comité Syndical,**

Monsieur Jean-François LAHAYE demande aux membres de procéder à l'élection à bulletins secrets des 4 vice-présidents.

**Élection du 1<sup>er</sup> Vice-Président :**

Se portent candidats :

Monsieur Alain CHAUVET ▶ 12 voix  
Monsieur Vincent LHUILLIER ▶ 14 voix

- Nombre de votes : 26
- Nombre de suffrages exprimés : 26
- Nombre de vote blanc : 0
- Nombre de bulletins nul : 0

Monsieur Vincent LHUILLIER a été proclamé 1<sup>er</sup> Vice-Président

**Élection du 2<sup>ème</sup> Vice-Président :**

Se portent candidats :

**1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Monsieur Rodolphe NASSIET ▶ 12 voix  
Monsieur Frédéric DELIGNY ▶ 12 voix

- Nombre de votes : 26
- Nombre de suffrages exprimés : 24
- Nombre de vote blanc : 2
- Nombre de bulletins nul : 0

**2<sup>ème</sup> tour de scrutin**

Monsieur Rodolphe NASSIET ▶ 10 voix  
Monsieur Frédéric DELIGNY ▶ 12 voix

- Nombre de votes : 26
- Nombre de suffrages exprimés : 22
- Nombre de vote blanc : 4
- Nombre de bulletins nul : 0

Monsieur Frédéric DELIGNY a été proclamé 2<sup>ème</sup> Vice-Président

### Élection du 3<sup>ème</sup> Vice-Président :

Se portent candidats :

Monsieur Angel BENITO ▶ 14 voix

Monsieur Didier LHERMITE ▶ 11 voix

- Nombre de votes : 26
- Nombre de suffrages exprimés : 25
- Nombre de vote blanc : 1
- Nombre de bulletins nul : 0

Monsieur Angel BENITO a été proclamé 3<sup>ème</sup> Vice-Président

### Élection du 4<sup>ème</sup> Vice-Président :

Se portent candidats :

Monsieur WEYDERT Jean-Yves ▶ 11 voix

Monsieur Roberto FUENTES ▶ 14 voix

- Nombre de votes : 26
- Nombre de suffrages exprimés : 25
- Nombre de vote blanc : 1
- Nombre de bulletins nul : 0

Monsieur Roberto FUENTES a été proclamé 4<sup>ème</sup> Vice-Président

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>.

Le secrétaire de séance

Monsieur Angel BENITO



Le Président

Monsieur Jean-François LAHAYE

